

COMMUNIQUE DE PRESSE

STANDARD ES-TRIN 2019 ADOPTÉ PAR LE COMITE CESNI

EBU et ESO satisfaits par le résultat obtenu après un long engagement intensif

Les solutions des goulets d'étranglement au niveau des dispositions transitoires inscrites dans ES-TRIN 2019

Le Comité-CESNI a adopté le nouveau standard européen pour l'établissement des prescriptions techniques des bateaux de navigation intérieure ES-TRIN 2019 qui remplacera ES-TRIN 2017. Les solutions des goulets d'étranglement au niveau des dispositions transitoires seront inscrites dans ES-TRIN 2019. EBU et ESO coopèrent au sein de CESNI sous le nom de European Inland Waterway Platform. Les efforts communs commencent à porter leurs fruits!

ES-TRIN 2019

Pour garantir le niveau de sécurité élevé dans la navigation intérieure et poursuivre les développements technologiques, le standard européen pour l'établissement des prescriptions techniques des bateaux de navigation intérieure ES-TRIN 2019 est soumis à un examen périodique. [ES-TRIN](#) en tant que tel n'a pas de caractère contraignant. La Commission Centrale pour la Navigation du Rhin et l'Union Européenne adapteront leurs cadres légaux à ce standard, comme cela est le cas pour ES-TRIN 2017. ES-TRIN 2019 sera de vigueur à partir du 1er janvier 2020.

Liens (attention à l'impression: le document contient 534 pages!) :

- [CESNI ES-TRIN 18 15 nl](#)
- [CESNI ES-TRIN 18 15 en](#)
- [CESNI ES-TRIN 18 15 de](#)
- [CESNI ES-TRIN 18 15 fr](#)

Une des nouveautés dans ES-TRIN 2019 est représentée par les dispositions particulières pour les propulsions électriques dans le chapitre 11. En plus les dispositions transitoires pour les bateaux existants ont été adoptées en conformité aux nouvelles règles introduites dans ES-TRIN 2017 par rapport aux installations électriques (chapitre 10). Et – très important! Les solutions des goulets d'étranglement au niveau des dispositions transitoires sont inscrites dans ES-TRIN 2019.

Solutions des goulets d'étranglement au niveau des dispositions transitoires

L'établissement d'une nouvelle réglementation dure longtemps, le changement le cas échéant

encore plus longtemps. Des examens profonds, des négociations intensives et un engagement de longue date par les associations de la navigation intérieure ont résulté dans une solution des goulets d'étranglement dans les dispositions transitoires. Les exigences en matière d'émissions sonores, diagrammes pour les appareils et installations électriques, canots de services, voies de repli et systèmes de propulsion pour les bateaux à passagers représentent tous des goulets d'étranglement importants pour les entreprises du secteur de la navigation intérieure. EBU et ESO sont contents qu'une solution pour tous les goulets d'étranglement a pu être ancrée dans les dispositions transitoires

Goulets d'étranglement majeur: exigences en matière d'émissions sonores

Les exigences en matière d'émissions sonores pour les bateaux construits avant 1976 représentent un goulet d'étranglement important dans les dispositions transitoires. Ce problème touche 95% de la flotte totale communautaire de la navigation intérieure avec une date de construction 1976. Si on n'était pas parvenu à une solution tous ces bateaux devraient se mettre en 2020 en conformité avec les exigences en matière d'émissions sonores existantes. Comme indiqué dans le rapport TNO de 2014, déjà dans les Pays-Bas plus de 2500 bateaux ne pourraient pas remplir ces exigences. Une solution est prévue dans ES-TRIN 2019. Dans certaines conditions un dépassement limité est permis.¹ En plus les méthodes pour mesurer les émissions sonores de ces bateaux ont été adaptées. Des examens ont prouvé que dans 95% des cas la mesure à la base de la puissance des moteurs ne rend pas justice à la pratique quotidienne sur le bateau de navigation intérieure et en plus ne tient pas compte de la durée effective pendant laquelle les personnes sont exposées à des niveaux sonores irresponsables. Le nouveau protocole de mesure prévoit une moyenne pondérée du nombre de tours du moteur. EBU et ESO se réjouissent qu'une solution internationale a pu être trouvée permettant aux entrepreneurs dans la navigation intérieure de réduire le niveau sonore des bateaux à un coût raisonnable et améliorer ainsi les conditions de vie.

Solutions goulets d'étranglement transport de passagers par voie intérieure.

Les dispositions transitoires pour le transport de passagers par voie intérieure sont également incluses dans ES-TRIN 2019. Il s'agit ici des voies de repli qui ne doivent pas traverser les cuisines et la deuxième installation de commande indépendante. Les voies de repli ne devant pas traverser les cuisines: Au cas où il est techniquement difficile de réaliser sur les bateaux à passagers existants une voie de repli qui ne traverse pas la cuisine où au cas que cette mesure entraînerait des coûts disproportionnels, le renouvellement du certificat de visite après 1-1-2020 est autorisée à condition qu'une analyse des risques qui pourraient en découler a été effectuée par une société d'experts et que leurs recommandations ont été adoptées. Deuxième installation de commande indépendante: Les bateaux à passagers existants ne sont pas tenus à installer un deuxième système de commande dans une salle des machines distincte à condition que les exigences supplémentaires dans le domaine de la lutte contre l'incendie et la capacité d'assèchement soient en conformité.

¹ La solution pour le goulet d'étranglement sur les exigences sonores se trouve dans l'art. 32.03 (Dispositions transitoires additionnels pour les bâtiments dont la quille a été posée le 1er avril 1976 ou antérieurement tableau article 15.02 par. 5, voir ES-TRIN 2019 p. 232-233.

EBU et ESO coopérant au sein de la plate-forme européenne pour la navigation intérieure sont très satisfaits par les résultats obtenus, permettant la réalisation de solutions équivalentes mais moins coûteuses au niveau des voies de repli et de la deuxième installation de commande indépendante.

Note des éditeurs. Pour toute question veuillez contacter:

EBU: Theresia Hacksteiner (+31 (0)10 798 98 80) of Lijdia Pater – de Groot (+31(0)10 79 89 800)

ESO: Gerard Kester ou Annelies van Dijk (+31 (0) 78 782 05 65)